

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

**DENOMINATION DE VOIES**

DATE DE CONVOCATION

4 septembre

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze  
le dix septembre à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. TETARD, Melle FOUCHÉ,  
MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, BARDE, COLLE, NAULIN, LARGETEAU,  
MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, RIVIERE, BERLAND, DOMEQ, LANDRY,  
DELAIR, BOUTET, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE ,

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par M. TETARD, BOUCHET, par M. BUJARD

Absents : MM.

Monsieur LANDRY

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur rend compte de la nécessité de procéder à la  
dénomination de voies nouvelles récemment ouvertes et aménagées,  
dans le quartier du Pief par la SEMARROY.

Rien ne s'oppose à satisfaire les propositions présentées par  
M. le Directeur de cette société.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu les propositions précitées,

DECIDE :

- d'attribuer les appellations suivantes aux voies ouvertes à la  
circulation, conformément aux dispositions du plan ci-annexé :

- Allée des Martinets, voie partant de la rue Chevallier  
du Pavillon et aboutissant allée des Noues.

- Allée des Bergeronnettes, voie partant de la rue Paul Dukas  
et aboutissant allée de l'Oiselière.

- Allée des Eperviers, voie partant de l'Avenue du Grand Pief  
et aboutissant sur une voie nouvelle projetée dans le prolongement  
de l'avenue Félix Reutin.

- Allée du Grand Logis, voie partant de l'avenue Daniel Hedde  
et aboutissant à la tour dite "Résidence du Grand Logis".

F.S.V.P.



Fait et délibéré les jour mois et an susdits  
Ont signé au registre M. Les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pour le Maire  
l'Adjoint Délégué,



LE MAIRE  
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ